



MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Rappel des principales missions du Ministère

Le Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption (MPBGLC) a pour missions principales de :

- 1- Promouvoir au sein du secteur public, du secteur privé et de la société civile, la culture de transparence, d'autocontrôle et d'évaluation au moyen d'instruments appropriés et d'indicateurs de performance systématique ;
- 2- Moraliser la vie publique et consolider les principes de bonne gouvernance ainsi que la culture du service public ;
- 3- Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des réformes liées à la bonne gouvernance ;
- 4- Participer activement à la mise en œuvre et à la promotion des stratégies et mécanismes pour endiguer le phénomène de corruption et des malversations économiques ;
- 5- Participer à la promotion de la culture du refus de la corruption ; recueillir et diffuser les informations dans le domaine de la corruption et la mise en place de la plateforme de dénonciation.

Réformes majeures en 2022

- Pour l'exercice 2022, une réforme a été effectuée dans l'objectif de consolider les acquis en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. Il s'agit de la mise en place des outils de mesure de gouvernance ;
- Cette réforme a permis de mettre en place des outils de mesure de gouvernance, en tenant compte des facteurs endogènes, et d'analyser les méthodes d'élaboration

des indices au plan international. Il s'agit d'assurer notamment une meilleure évaluation de la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'Indice Gouvernance Mondiale (IGM).

Point d'exécution des projets en 2022

Les projets réalisés ont essentiellement porté sur l'élaboration d'un Plan Stratégique, du Programme national de formation, la création d'une plateforme de dénonciation, du début de réalisation d'un centre d'excellence en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, ainsi que sur l'élaboration d'indicateurs et de sous indicateurs endogènes.

III.1. Projets achevés en 2022

III.1.1. Élaboration du Plan Stratégique pour la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption 2022-2025

Le Gouvernement s'est doté d'un Plan Stratégique pour la Bonne Gouvernance et la lutte contre la Corruption 2022-2025 en vue de disposer d'Institutions et d'outils crédibles, capables d'assurer un service public de qualité et d'améliorer l'accès aux services sociaux de base à toutes les couches sociales de la population.

La vision qui guide ce cadre d'intervention est de « faire de la Côte d'Ivoire, un pays où l'intégrité est la norme et la corruption est réduite structurellement », avec pour enjeu, la moralisation de la société ivoirienne et l'amélioration de la performance de l'économie d'ici 2025.

III.1.2. Au niveau de la formation et du renforcement de la gouvernance économique

Le renforcement des capacités des acteurs des secteurs public et privé a été réalisé en vue de faire adopter les bonnes pratiques de gestion et de lutte contre la corruption. Ainsi, diverses personnalités, leaders d'opinion, guides religieux, dirigeants sociaux des entreprises publiques, élus et hauts cadres de l'administration publique, etc. ont eu leurs capacités renforcées. Il s'agit de :

- 25 membres de la Commission des Affaires Economique et Financière (CAEF) de l'Assemblée Nationale sur le budget-programme et le contrôle de la performance ;

- 50 inspecteurs d'Etat et auditeurs de l'IGE en audit des projets ;
- 25 acteurs de la société civile en matière de participation citoyenne à la politique budgétaire ;
- 25 cadres du cabinet et des directions générales du Ministère du Plan et du Développement en veille stratégique et intelligence économique ;
- 52 magistrats et vérificateurs de la Cour des Comptes en matière de budget-programme ;
- 36 Présidents de Conseil d'Administration (PCA) et Directeurs Généraux (DG) ;
- 29 Présidents et Directeurs des Universités publiques et grandes écoles ;
- 29 membres du corps diplomatique ;
- 50 Rois et Chefs traditionnels, Chefs de communautés ;
- 50 acteurs du secteur des médias et des acteurs culturels ;
- 50 présidents d'universités et grandes écoles publiques et privées ;
- 50 membres issus des organisations de la société civile ;
- 43 ingénieurs et techniciens de la maintenance du SIGFAE ;
- 32 dirigeants des organes de contrôle (Cour des Comptes, Parlement, IGE, CENTIF).

En outre, des actions d'assistance ont été conduites, notamment :

- l'appui à l'élaboration des Référentiels des Emplois et des Compétences (REC) du Ministère de l'Économie et des Finances et du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- l'appui à l'élaboration du guide d'accueil/intégration du nouvel agent, du module de cours (MOOC) et du code d'éthique et de déontologie du Trésor Public. Ce code est digitalisé à ce jour et mis en ligne.

III.1.3. Mise en place d'une plateforme numérique de dénonciation des actes de corruption et infractions assimilées, SPACIA

Créé par décret N° 2022-264 du 13 avril 2022, SPACIA a enregistré de janvier 2022 à octobre 2022, 469 dénonciations, dont 356 cas présumés de corruption et infractions assimilées contre 113 cas constitutifs de dysfonctionnements de l'administration. Le site

web de cette plateforme est opérationnel (www.spacia.gouv.ci), un numéro vert (1345) avec la possibilité de plaintes physiques.

III.1.4. Création de l'académie de leadership transformateur

La mise en place de cette structure vise, à long terme, à former tous les hauts cadres de l'administration en leur donnant les rudiments nécessaires sur les bonnes pratiques de management et les notions de leadership.

III.1.5. Les opérations de vérification dénommées « OCP »

Ces opérations de vérification des signalements ont été réalisées dans plusieurs secteurs, avec 76 missions, 19 personnes mises en cause dont 16 cas référés aux ministères concernés.

III.1.6. Les actions de Sensibilisation et de Communication

Elles ont porté sur les activités ci-après :

- l'organisation de campagnes de communication, en français et en langue locale, sur les méfaits de la corruption au moyen de la télévision et de la radio ainsi que des panneaux d'affichage, aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays ;
- la célébration de la journée africaine de lutte contre la corruption et à l'organisation de la journée internationale de lutte contre la corruption ;
- la mise en place de la plateforme des journalistes d'investigation pour la promotion de la bonne gouvernance, avec 3 sessions de formation ;
- l'organisation de rencontres anti-corruption (RAC) dans les directions régionales de Yamoussoukro et de San Pedro.

III-2. Projets lancés en 2022

Le Projet de construction du centre national d'excellence, de promotion de la bonne gouvernance et de lutte contre la corruption a été lancé. Ce centre sera construit à Yamoussoukro. Le site a déjà été identifié et la purge des droits coutumiers chiffrés, la réalisation de la note conceptuelle, le choix du modèle technique et économique sont également faits. L'étude technique architecturale, réalisée, est en cours d'actualisation.

En conclusion, les activités réalisées en matière de Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption soulignent la volonté politique du Gouvernement d'en faire une priorité. Dans ce sens, l'accent sera davantage mis sur la formation, la sensibilisation, mais surtout sur la création d'outils capables d'interagir avec les populations dont SPACIA.